

Le 12/02/16
Visite de l'atelier de fabrication de voiles et rideaux :
Voil'&Dentelle
Zone Artisanale le Sègre
66800 Saillagouse

Métier : Décoratrice d'intérieur en textiles

Questions : Réponses

1. En quoi consiste votre travail ?

Faire plaisir à des personnes, faire ce qu'elles souhaitent.
Fabriquer sur mesure et installer rideaux, luminaires, coussins, housses de couettes...
Nous équipons 1 chalet par mois environ.

2. Quels sont les matières sur lesquelles vous travaillez ?

Toutes sortes de matières : laine, soie, du jacquard, des tissus mélangés, du bois...

3. Quels sont les outils que vous utilisez ?

La machine à coudre industrielle, la machine à surfiler, la brodeuse et l'ordinateur pour créer les motifs de broderie.

4. Qui sont vos clients ?

Nos clients sont des particuliers, sur un rayon de 300 km : Perpignan, Toulouse.

5. Comment vous approvisionnez-vous ?

Nous avons des fournisseurs français.

6. Est-ce que vous travaillez en équipe ?

Nous travaillons à 2 pour concevoir, fabriquer, installer, vendre.

7. Quels sont les avantages de ce métier ?

Le contact avec la clientèle est agréable.
C'est un travail créatif et valorisant.

8. Quels sont les inconvénients ?

Nous avons peu de temps disponible. Nous faisons beaucoup d'heures.
Il faut avoir toujours de nouvelles idées, inventer pour créer de nouveaux produits.

9. Quelle est votre formation ?

CAP couture flou + Perfectionnement de Décoration d'intérieur pendant 3 ans

10. Est-ce que vous prenez des stagiaires ou des apprentis ?

Nous ne prenons ni stagiaires ni apprentis.

Les remarques sur les installations :
C'est organisé, bien rangé

Ce que j'ai appris:
En dessinant sur l'ordinateur on peut ensuite broder avec la machine

Ce qui m'a étonné:
L'atelier n'est pas très grand,
Les patrons peuvent tout faire, de A à Z dans une maison.



Ce qui m'a intéressé:
Apprendre comment on fait les broderies, à partir de l'ordinateur,
Comment peindre sur des abat-jours avec du sable,
Les différents modèles de sacs pour faire les achats